

## **Table des matières des fiches actions du volet B1**

(Sous-volet B1-3 : actions B1-3-1 à B1-3-6)

Prolongement du sentier du Cozon jusqu'au musée de l'Ours .....	3
Création d'un sentier le long Morge de St Franc .....	7
Remise en état du sentier du Guiers Vif entre les Echelles et l'étang du Sauget avec la création d'une passerelle .....	9
Sentiers et outils de sensibilisation et de découverte pédagogique du lac d'Aiguebelette et de ses zones humides...	11
Parcours aérien pédagogique de découverte de la Loue de Nances.....	15
Mettre en continuité les sentiers sur les digues entre St Laurent du Pont et Entre Deux Guiers.....	19



<b>VOLET B1</b>	<b>Restauration, entretien et gestion des milieux aquatiques</b>
<b>Sous-volet 3</b>	<b>Mettre en valeurs les milieux aquatiques</b>

<b>Prolongement du sentier du Cozon jusqu'au musée de l'Ours</b>	<b>ACTION B1-3-1</b>
<p><b>Objectifs du contrat de bassin :</b> 6. Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.2. Favoriser la proximité des milieux aquatiques</p> <p><b>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :</b> Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)</p> <p><b>Milieux / Masses d'eau concernés :</b> FRDR517b Guiers vif amont</p> <p><b>Communes concernées :</b> Entremont le vieux</p>	Priorité 1
	Enjeu faible
	Coût total : <b>60 000 €HT</b>
	Maîtres d'ouvrages : <b>CCVE</b>
	Années : <b>2012/13</b>

### NATURE DE L'ACTION

#### Contexte / Problématique:

Dans le cadre du premier contrat de rivière, un sentier a été aménagé sur les rives du Cozon, dans un secteur agricole puis dans des gorges étroites et sauvages, du Pont du Lac jusqu'au hameau d'Epernay. Ce sentier, situé dans un agréable vallon montagnard, connaît une fréquentation significative. Il constitue l'un des rares parcours permettant réellement de longer le cours d'eau, dans ce secteur de la Chartreuse. La commune d'Entremont-le-Vieux souhaite le prolonger jusqu'au Musée de l'Ours, afin d'une part de faciliter l'accès au sentier, dont le point de départ dans le village est difficile à trouver, et d'autre part de mettre en synergie les différents équipements touristiques de la commune : sentier, musée, mais aussi fromagerie et camping, situés à proximité immédiate. Ce site est déjà équipé d'un parking, et une aire d'accueil serait également à créer sur les bords du Cozon.



Passerelle existante à l'aval du hameau d'Epernay



Sentier existant à l'aval d'Epernay

#### Descriptif de l'action :

- Prolongement du sentier existant sur environ 300 m (non revêtu, largeur moyenne 1 m)
- Construction d'une passerelle soit sur le Cozon (portée ~15 m) soit sur le Chaume (~10m)
- Réfection du sentier existant sur le tronçon Derbétemp-Epernay
- Pose d'une signalétique directionnelle simple et de panneaux d'information aux entrées du circuit, indiquant le temps de parcours, les boucles possibles, les principaux points d'intérêt du sentier (patrimoine naturel et historique)
- Aménagement de l'aire d'accueil du musée de l'Ours (2 tables + bancs + 1 poubelle)

**Conditions d'exécution :**

Accord des propriétaires fonciers

**NB:** Le parcours actuellement aménagé est inscrit au PDIPR de Savoie, géré par le PNR de Chartreuse.

**ENJEUX / OBJECTIFS**

**Objectifs visés :**

- Faciliter les contacts directs avec les cours d'eau
- Création de 0,3 km de sentier

**Indicateurs :**

**34 :** E – Accessibilité aux cours d'eau et ZH

**35 :** R – Amélioration de l'accessibilité

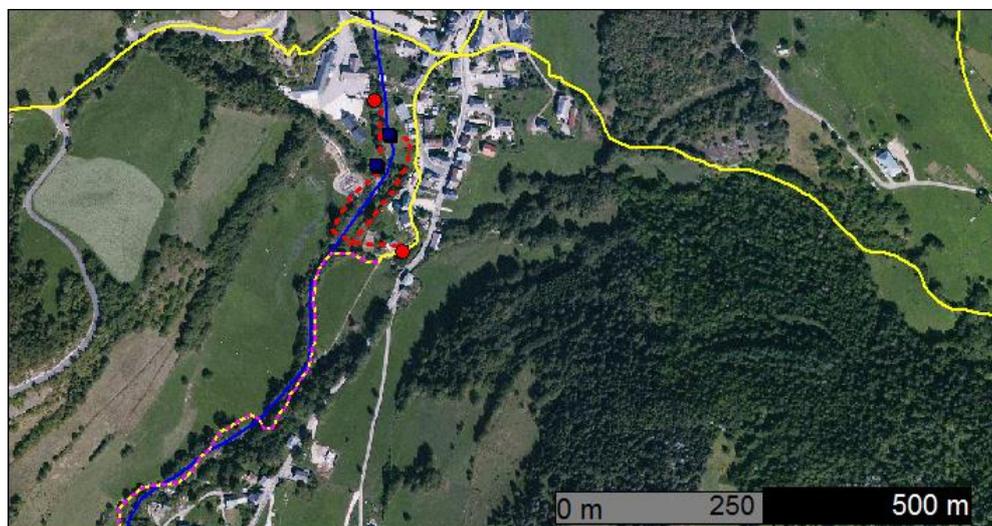
**LOCALISATION**

En jaune, le PDIPR

En violet, le sentier existant.

● panneau d'info à créer

■ passerelle à créer



**DETAIL DES OPERATIONS**

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Établissement des conventions de passage	Animation	Négociations, adaptation du tracé en fonction des accords	CCVE	2012/13	pm	Réalisé en interne par la commune et la com com
2	Création passerelle sur le Cozon	Travaux	Pose passerelle bois portée ~15 m	CCVE		50 000	
3	Prolongement du sentier	Travaux	Débroussaillage, petits terrassements, pose d'une clôture séparant les prairies du sentier	CCVE		5 000	
4	Réfection sentier existant	Travaux	Terrassements sur 30 ml environ, pose barrière bois	CCVE		1 000	
5	Balisage directionnel et informatif	Travaux	Balisage directionnel à chaque carrefour Conception et pose 4 panneaux d'information aux entrées du sentier	CCVE		3 000	
6	Aménagement aire d'accueil à côté du Musée de l'Ours	travaux	Pose 2 tables + bancs + 1 poubelle	CCVE		1 000	

**PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS**

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Établissement des conventions de passage	pm										
2	Aménagement, débrouillage et balisage	60 000	0		30	18 000	0		0		70	42 000
3	Mobilier	1 000	0		0		0		0		100	1 000
		60 000										



<b>VOLET B1</b>	<b>Restauration, entretien et gestion des milieux aquatiques</b>
<b>Sous-volet 3</b>	<b>Mettre en valeurs les milieux aquatiques</b>

<b>Création d'un sentier le long Morge de St Franc</b>	<b>ACTION B1-3-2</b>
<p><b>Objectifs du contrat de bassin :</b> 6. Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.2. Favoriser la proximité des milieux aquatiques</p> <p><b>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :</b> Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)</p> <p><b>Milieux / Masses d'eau concernés :</b> FRDR 10166 La Morge de St Franc</p> <p><b>Communes concernées :</b> St Franc, La Bauche</p> <p><b>NB :</b> Le parcours proposé n'est pas inscrit au PDIPR. Des variantes pourront être étudiées, notamment en fonction de la sensibilité écologique du site</p>	Priorité 1
	Enjeu faible
	<b>Coût total :</b> <b>40 000 €HT</b>
	<b>Maîtres d'ouvrages :</b> <b>CCMB</b>
	<b>Années :</b> <b>2012/14</b>

### NATURE DE L'ACTION

**Contexte / Problématique:**

Comme les vallons voisins (Morge de Miribel...), le vallon du Morge de St Franc offre un paysage rural traditionnel bien préservé. La rivière s'écoule au sein d'une mosaïque d'espaces boisés, de prairies, et d'habitations, dans une ambiance paisible. Si elle est en partie bordée par des chemins agricoles et des petites routes tranquilles, la rivière n'est cependant pas accessible sur l'ensemble de son cours, si ce n'est par des sentiers pêcheurs discontinus.

La Communauté de Communes du Mont Beauvoir souhaite développer sur son territoire un réseau de sentiers de promenade et de randonnée. La création d'un sentier le long du Morge pourrait s'inscrire dans ce réseau. Toutefois l'aménagement de ce parcours, sollicité par la commune de St Franc, ne figure pas à ce jour dans les priorités de la Communauté de Communes.

**Descriptif de l'action :**

- Création d'un sentier non revêtu, largeur moyenne 1 m, sur environ 2,5 km, en partie sur sentier pêcheur
- Balisage directionnel sur chemin agricoles et petites routes, sur environ 3,2 km
- Conception et pose de 3 panneaux aux « portes » du sentier

**Conditions d'exécution :**

Établissement de conventions de passage avec les propriétaires

### ENJEUX / OBJECTIFS

**Objectifs visés :**

- Faciliter les contacts directs avec les cours d'eau
- Création de 5,7 km de sentier

**Indicateurs :**

- 34 :** E – Accessibilité aux cours d'eau et ZH  
**35 :** R – Amélioration de l'accessibilité

## LOCALISATION

Tracé possible sous réserve étude de faisabilité technique, écologique, et accord des propriétaires

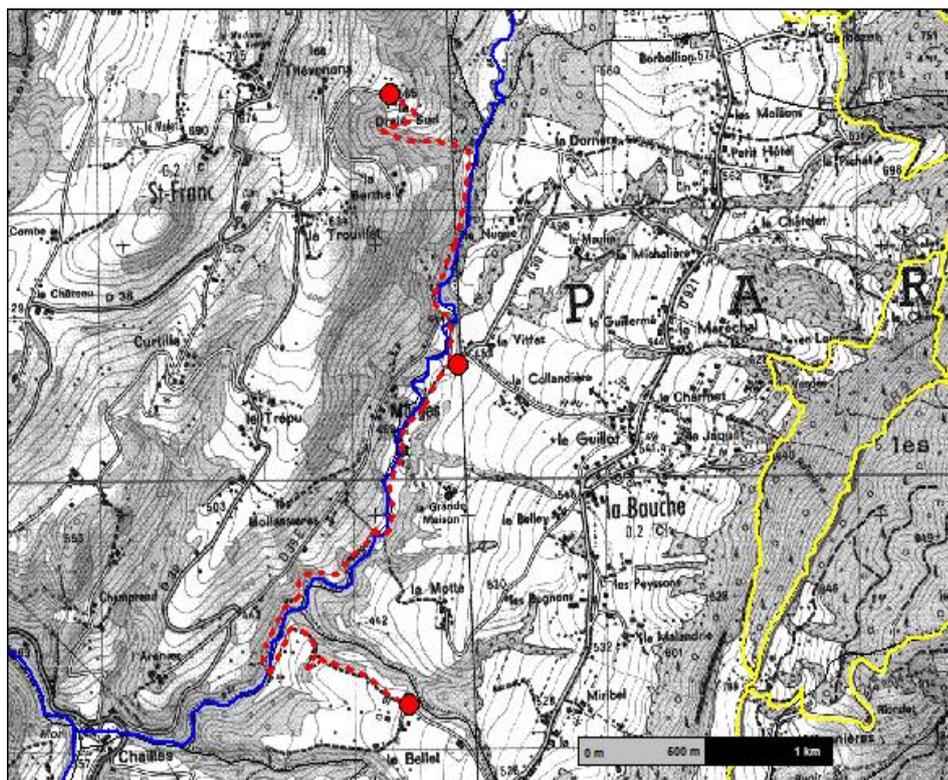
Des variantes peuvent être proposées, pour favoriser l'aménagement de boucles plutôt qu'un tracé linéaire

### Légende :

----- PDIPR

- - - - - tracé possible du sentier

● porte du sentier (panneau)



## DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Établissement des conventions de passage	animation	Négociations, adaptation du tracé en fonction des accords	CCMB	2012/13	pm	En interne
2	Aménagement du sentier	travaux	Débroussaillage, terrassement	CCMB	2013/14	35 000	
3	Balisage	travaux	Balisage directionnel + 3 panneaux portes d'entrée	CCMB	2013/14	5 000	

## PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Établissement des conventions de passage	pm										
2	Aménagement du sentier	35 000	0		30	10 500	0		0		70	24 500
3	Balisage	5 000	0		30	1 500	0		0		70	3 500
		40 000										

<b>VOLET B1</b>	<b>Restauration, entretien et gestion des milieux aquatiques</b>
<b>Sous-volet 3</b>	<b>Mettre en valeurs les milieux aquatiques</b>

<b>Remise en état du sentier du Guiers Vif entre les Echelles et l'étang du Sauget avec la création d'une passerelle</b>	<b>ACTION B1-3-3</b>
<p><b>Objectifs du contrat de bassin :</b> 6. Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.2. Favoriser la proximité des milieux aquatiques</p> <p><b>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :</b> Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)</p> <p><b>Milieux / Masses d'eau concernés :</b> FRDR 517c Guiers Vif amont</p> <p><b>Communes concernées :</b> Les Echelles, Entre Deux Guiers</p>	Priorité 1
	Enjeu moyen
	Coût total : <b>280 000 €HT</b>
	Maîtres d'ouvrages : <b>SIS Les Echelles</b>
	Années : <b>2012/2014</b>

### NATURE DE L'ACTION

**Contexte / Problématique:**  
Les communes d'Entre Deux Guiers et les Echelles ont toutes deux aménagé des zones de sport et de loisir sur les rives du Guiers Vif, à l'aval du cœur historique des communes, sur des terrains gagnés sur le lit de la rivière, endigué.

Ces espaces ne sont pas reliés entre eux ; la circulation entre les deux communes se fait par des ponts routiers, peu agréables voire dangereux pour les piétons et les cyclistes : le nouveau pont à environ 300 m à l'amont des zones de loisir, puis le pont historique, au cœur des bourgs, qui marque l'ancienne frontière entre Dauphiné et Savoie.

Dans le cadre du développement de la base de loisir écotouristique des Echelles, il apparaît souhaitable de créer un nouveau franchissement, confortable et sûr, qui permettra de relier les itinéraires en projet, à la fois pour les piétons (promenades savoyardes de découverte, accès au site de pêche du Sauget, itinéraires aménagés le long du Guiers Mort... ) et pour les cyclistes (véloroutes en projet).

**Descriptif de l'action :**  
Création d'une passerelle piétons-cycles sur le Guiers Vif à environ 350 m à l'aval du pont routier

**Conditions d'exécution :**

- Définition des conditions d'implantation hydraulique de la passerelle
- Aménagement des accès

**NB :** Les projets de sentiers (PSD et projets dans le cadre du Contrat de Rivière) et les projets de véloroutes sont en cours de définition. Les itinéraires sont amenés à varier, et l'implantation de la passerelle devra s'adapter aux projets définitifs.

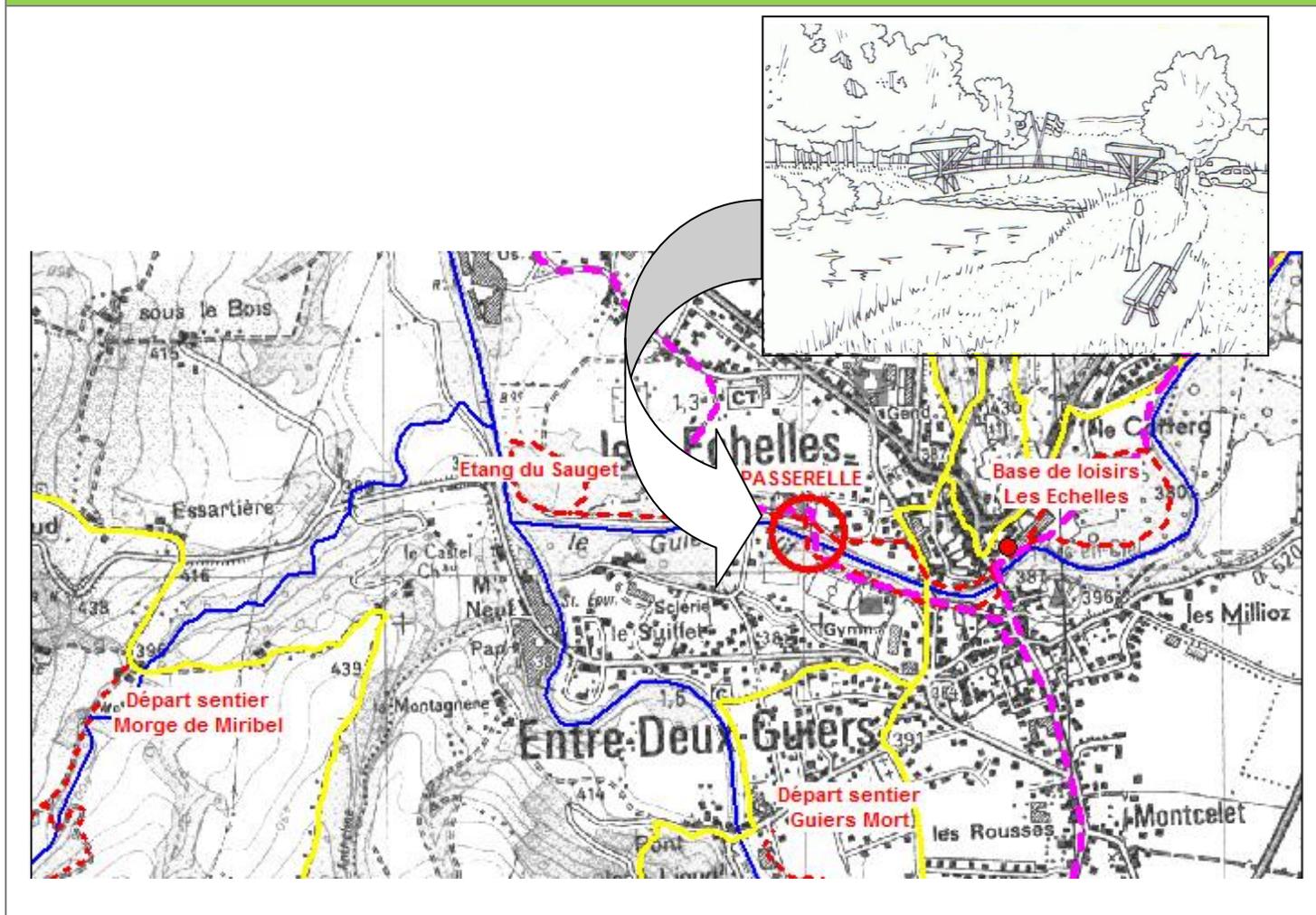
### ENJEUX / OBJECTIFS

**Objectifs visés :**

- Faciliter les contacts directs avec les cours d'eau
- Bouclage de sentiers existants

**Indicateurs :**  
**34 :** E – Accessibilité aux cours d'eau et ZH  
**35 :** R – Amélioration de l'accessibilité

## LOCALISATION



## DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Création d'une passerelle	maîtrise d'œuvre et travaux	Fourniture et pose d'une passerelle (~35 m de portée)	SIS Les Echelles	2012/13	260 000 €	
2	Aménagement des accès	travaux		SIS Les Echelles s	2013/14	20 000	

## PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Création d'une passerelle	260 000	0		30	78 000	0		AD <sup>1</sup>		70	182 000
2	Aménagement des accès	20 000	0		30	6 000	0		AD <sup>1</sup>		70	14 000
		280 000										

<sup>1</sup> CG73 : A déterminer via le « plan tourisme »

<b>VOLET B1</b>	<b>Restauration, entretien et gestion des milieux aquatiques</b>
<b>Sous-volet 3</b>	<b>Mettre en valeurs les milieux aquatiques</b>

<b>Sentiers et outils de sensibilisation et de découverte pédagogique du lac d'Aiguebelette et de ses zones humides</b>	<b>ACTION B1-3-4</b>
<p><b>Objectifs du contrat de bassin :</b> 6. Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.2. Favoriser la proximité des milieux aquatiques</p> <p><b>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :</b> Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)</p> <p><b>Milieux / Masses d'eau concernés :</b> BV du Lac d'Aiguebelette</p> <p><b>Communes concernées :</b> Nances, Novalaise, Aiguebelette-le-Lac, Lépin-le-Lac, St-Alban de Montbel</p>	Priorité 2
	Enjeu moyen
	<b>Coût total :</b> <b>100 000 €HT</b>
	<b>Maîtres d'ouvrages :</b> <b>CCLA</b>
	<b>Années :</b> <b>2013/2014</b>

### NATURE DE L'ACTION

**Contexte / Problématique:**

Le lac d'Aiguebelette et l'ensemble de ses zones humides connexes constituent un patrimoine naturel remarquable qui a fait l'objet d'importantes mesures de protection depuis plusieurs décennies (Site inscrit, Arrêté préfectoral de protection de biotope, Natura 2000, actions de restauration réalisés dans le cadre du premier contrat de bassin versant du lac d'Aiguebelette...).

Ces milieux constituent des supports particulièrement intéressants pour développer une démarche de découverte pédagogique et de sensibilisation aux enjeux de préservation auprès d'un public touristique et scolaire, ainsi que de la population locale.

Compte tenu de la sensibilité des milieux et de la fréquentation touristique du site, cette démarche doit être concertée et réfléchie de manière à être :

- compatible avec les objectifs de préservation et le plan de gestion des zones humides du lac d'Aiguebelette.
- cohérente avec les autres démarches déjà engagées par la CCLA notamment liées à la valorisation éco-touristique du territoire.
- structurée autour d'espaces d'accueil du public (Maison du lac, Musée Lac et nature) et de moyens d'accompagnement et d'encadrement des visiteurs.

**Descriptif de l'action :**

L'action intègre une étude préalable « schéma de cohérence », permettant, autour des objectifs de la démarche :

- d'identifier précisément les sites supports, les outils et aménagements à créer, ainsi que les modes de découverte et d'accompagnement du public à développer.
- d'identifier les outils et démarche déjà existants, et de structurer une offre de découverte pédagogique à l'échelle du bassin versant Guiers/ Aiguebelette.

Aujourd'hui, plusieurs sites ont été pré-identifiés en concertation avec les acteurs concernés :

- Secteur dit de la Loue de Nances – Projet de création d'un parcours aérien de découverte de la zone humide et du lac (Projet porté par la société « Vertes Sensations » en lien avec la CCLA – Cf. B1-3-5)
- Secteur dit des « Marais de la Gare » situé sur la commune de Lépin, propriété de la CCLA et du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, pour lequel une prolongation et un bouclage du cheminement préexistant permettrait sur près de 2 km, d'offrir un parcours de découverte de la zone humide longeant le canal du Thiers (exutoire du lac). Ce secteur s'avère par ailleurs adapté à la restauration d'une mare pouvant constituer un support pour des animations pédagogiques.

## Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

- Secteur dit des marais des Marquaire situé sur la commune d'Aiguebelette-le-Lac, qui constitue un site remarquable offrant une diversité biologique (Aulnaie humide, marais et prairie humides, roselières aquatiques...), une tranquillité et une ambiance particulièrement propices à l'observation de la faune et de la flore.

D'autres secteurs pourront être identifiés à l'issue de l'étude préalable.

### Conditions d'exécution :

- Autorisations administratives / interventions en zone d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope + Dossier d'incidences Natura 2000
- Maîtrise foncière : Sur propriété CCLA

## ENJEUX / OBJECTIFS

### Objectifs visés :

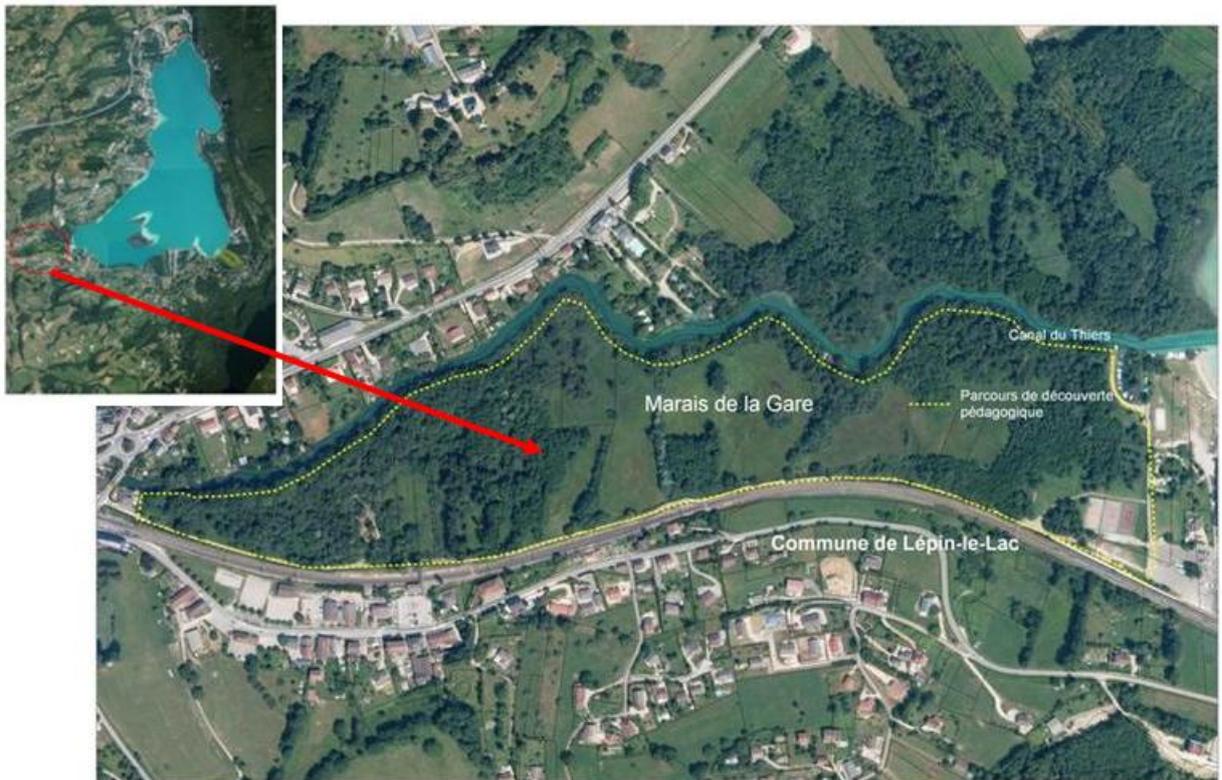
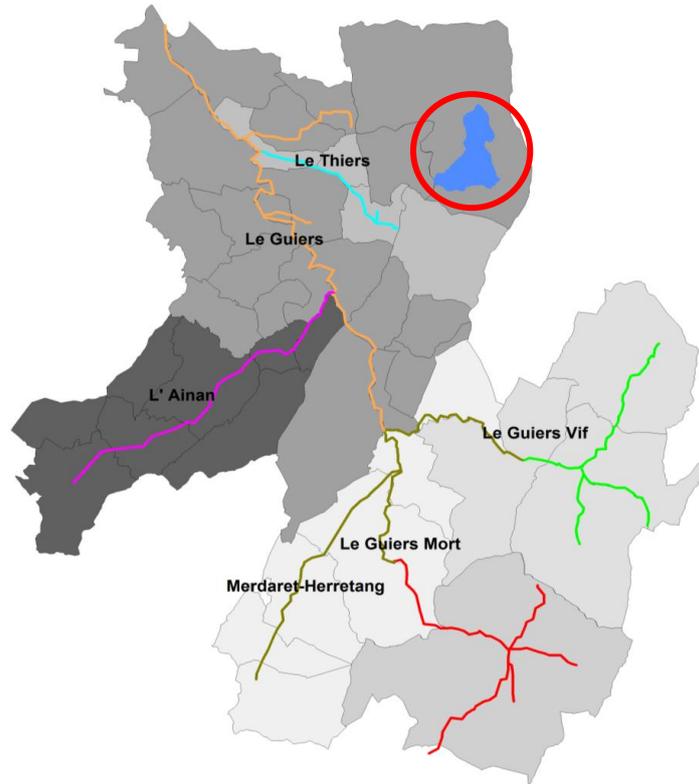
- Sensibiliser le grand public aux enjeux et objectifs des milieux aquatiques
- Favoriser l'adoption de comportements éco-responsables
- Offrir et structurer une offre de découverte pédagogique

### Indicateurs :

**34** : E – Accessibilité aux cours d'eau et ZH

**35** : R – Amélioration de l'accessibilité

## LOCALISATION





### DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Schéma de cohérence / outils et aménagements pour la sensibilisation et la découverte pédagogique du lac et de ses zones humides	Etude		CCLA	2013	20 000	
2	Travaux	Travaux		CCLA	2014	80 000	

### PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Etude	20 000	50	10 000	30 <sup>1</sup>	6 000	0	0	0	0	20	4 000
2	Travaux	80 000	50	40 000	30 <sup>1</sup>	24 000	0	0	0	0	20	16 000

100 000

<sup>1</sup> RRA : Si création de la RNR, basculement des subventions via la RNR

<b>VOLET B1</b>	<b>Restauration, entretien et gestion des milieux aquatiques</b>
<b>Sous-volet 3</b>	<b>Mettre en valeurs les milieux aquatiques</b>

<b>Parcours aérien pédagogique de découverte de la Loue de Nances</b>	<b>ACTION B1-3-5</b>
<p><b>Objectifs du contrat de bassin :</b> 6. Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.2. Favoriser la proximité des milieux aquatiques</p> <p><b>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :</b> Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)</p> <p><b>Milieux / Masses d'eau concernés :</b> BV du Lac d'Aiguebelette</p> <p><b>Communes concernées :</b> Nances</p>	Priorité 1
	Enjeu fort
	<b>Coût total :</b> <b>200 000 €HT</b>
	<b>Maîtres d'ouvrages :</b> <b>Vertes Sensations</b>
	<b>Années :</b> <b>2012/2013</b>

### NATURE DE L'ACTION

**Contexte / Problématique:**

Au regard de la fréquentation estivale du site et de la présence de zones naturelles bordant le lac, l'utilisation des pratiques récréatives et sportives comme supports de démarches de sensibilisation constitue un levier important pour favoriser l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement. Ce type de projets est par ailleurs en cohérence avec la politique de développement éco-touristique initiée par la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

Actuellement, aucune des zones humides protégées n'est dotée d'équipement permettant de découvrir le milieu tout en évoluant dans ces espaces.

**Descriptif de l'action :**

Le projet consiste à créer dans une aulnaie humide située sur la frange littorale nord du lac d'Aiguebelette, un parcours pédagogique aérien, d'arbre en arbre, permettant :

- de découvrir les particularités environnementales de la zone humide traversée,
- de développer des espaces thématiques et des points d'observation dédiés à la protection du lac et au rôle de la végétation aquatique, comme les roselières, vis-à-vis de la qualité des milieux et du maintien de la biodiversité (secteur dit de la Loue de Nances).

Une étude phytosanitaire (2011) a permis d'établir la faisabilité technique du projet vis-à-vis de la création de liaisons du type passerelle.

Un cheminement a déjà été établi (voir plan).

Le projet intégrera la mise en place de points d'observation du type « cabanes dans les arbres » ou plateformes comportant des ateliers pédagogiques spécifiques aux milieux observés. L'ensemble du parcours sera accompagné par un animateur « Nature » et se fera dans le respect d'une charte de bonne conduite destiné à réduire au maximum les impacts sur le milieu.

Par ailleurs, le projet final sera conçu en relation avec les associations de protection de la nature, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie et la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette afin de garantir la qualité du contenu et la préservation du milieu.

## ENJEUX / OBJECTIFS

### Objectifs visés :

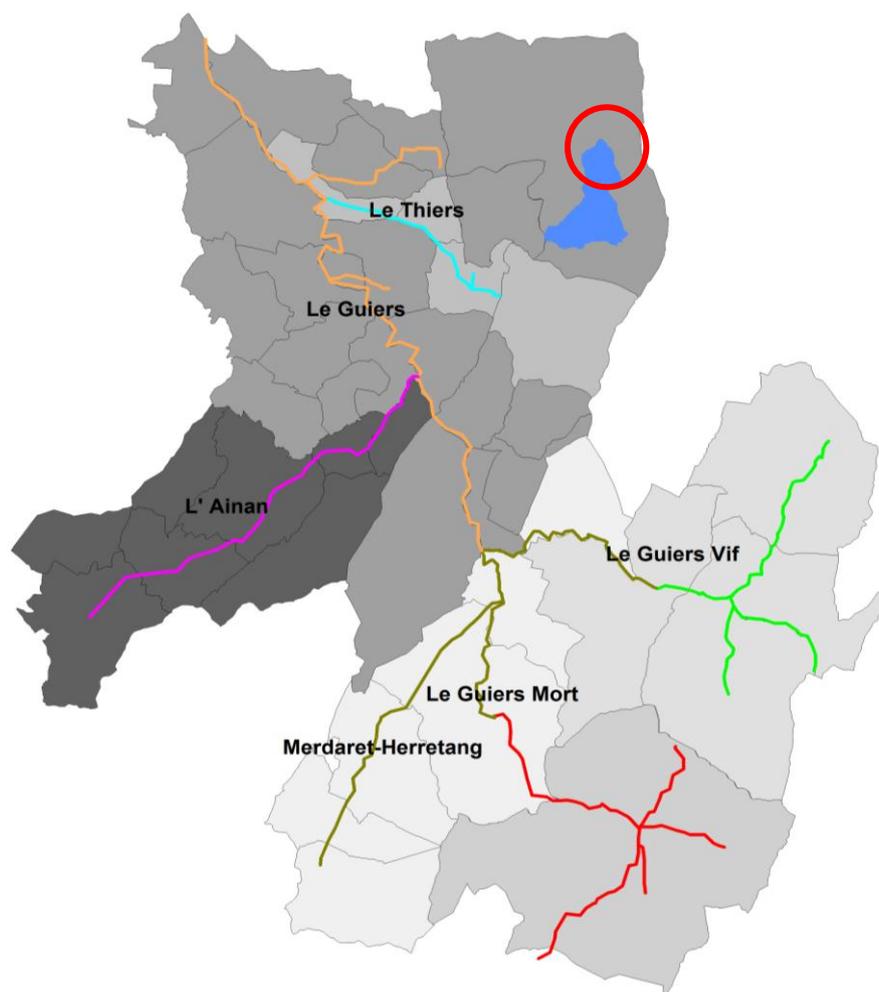
- Sensibilisation du public notamment touristique et scolaire aux enjeux de préservation des milieux aquatiques et de protection du lac d'Aiguebelette
- Développement de l'offre éco-touristique

### Indicateurs :

**34** : E – Accessibilité aux cours d'eau et ZH

**35** : R – Amélioration de l'accessibilité

## LOCALISATION



## Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette



*Localisation précise du tracé*

### DETAIL DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Etude préalable	Etude	Etude d'incidence et étude de définition des équipements et aménagements pédagogiques	Vertes Sensations	2012	10 000	
2	Travaux	Travaux		Vertes Sensations	2013	190 000	

### PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement									
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1	Etude	10 000	0		30	3 000	0		0		70	7 000
2	Travaux	190 000	0		30	57 000	0		0		70	133 000
		200 000										



<b>VOLET B1</b>	<b>Restauration, entretien et gestion des milieux aquatiques</b>
<b>Sous-volet 3</b>	<b>Mettre en valeurs les milieux aquatiques</b>

<b>Mettre en continuité les sentiers sur les digues entre St Laurent du Pont et Entre Deux Guiers</b>	<b>ACTION B1-3-6</b>
<p><b>Objectifs du contrat de bassin :</b> 6. Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques 6.2. Favoriser la proximité des milieux aquatiques</p> <p><b>Objectifs du SDAGE et du programme de mesures :</b> Mesures d'accompagnements (OF1, OF2, OF3, OF4)</p> <p><b>Milieux / Masses d'eau concernés :</b> FRDR 11117 Herretang, FRDR517c Guiers Mort et Guiers vif jusqu'à la confluence avec le Guiers, FRDR 10527 Aigue-Noire</p> <p><b>Communes concernées :</b> St Laurent du Pont, St Joseph de Rivière, Entre Deux Guiers, les Echelles</p> <p><b>NB :</b> En lien les actions de restauration géomorphologique B1-1-3 et 4.</p>	Priorité 1
	Enjeu moyen
	Coût total : <b>108 000 €HT</b>
	Maîtres d'ouvrages : <b>CCCG</b>
	Années : <b>2016/2018</b>

**NATURE DE L'ACTION**

**Contexte / Problématique:**

Dans la vallée de St Laurent du Pont, l'Herretang et le Guiers Mort ont été canalisés. Les sentiers qui courent sur les digues offrent des itinéraires plus ou moins rectilignes qui sont fréquentés par la population locale pour la promenade, le footing, le VTT familial... A l'approche d'Entre Deux Guiers, ces chemins de digues disparaissent, interrompus par les confluent de l'Herretang et de l'Aigue-Noire avec le Guiers Mort. Des sentiers pêcheurs permettent cependant de longer les berges, au moins partiellement.

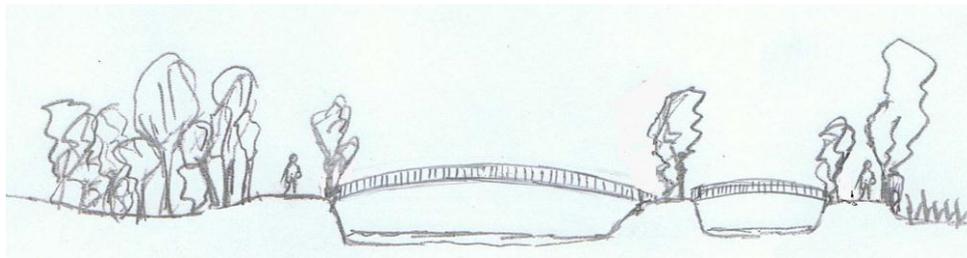
1. La mise en place de passerelles sur le Guiers Mort et l'Herretang, un peu à l'amont de leur confluent, permettrait de rendre plus accessible ce secteur qui bien qu'endigué, offre une ambiance intimiste, du fait de sa faible fréquentation et de la présence d'une végétation naturelle qui a recolonisé les berges. Il n'est pas question de créer de nouveaux sentiers ou d'élargir les sentiers existants, ce qui banaliserait ce secteur. L'intervention, aussi légère que possible, devra se borner à un débroussaillage des sentiers les plus envahis par la végétation (Herretang RG, Guiers Mort RG sur quelques centaines de mètres à l'amont du confluent), et à la pose de passerelles rustiques.
2. En outre, la mise en œuvre d'une passerelle sur l'Aigue-Noire en remplacement du poteau béton actuellement en place permettrait de relier Entre Deux Guiers en rive droite, sous réserve de trouver une solution satisfaisante pour le contournement d'une propriété privée à l'amont du pont Jean Lioud.
3. En complément, les boucles ainsi créées pourraient faire l'objet d'une valorisation, par la pose de mobilier d'accueil dans les secteurs amont : panneaux d'information sur les parcours possibles (de St Joseph de Rivière aux Echelles) et leur intérêt écologique et paysager, pose de bancs sur les hauts de berges...

## Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette



### Descriptif de l'action :

Mise en place de passerelles sur l'Herretang et le Guiers Mort

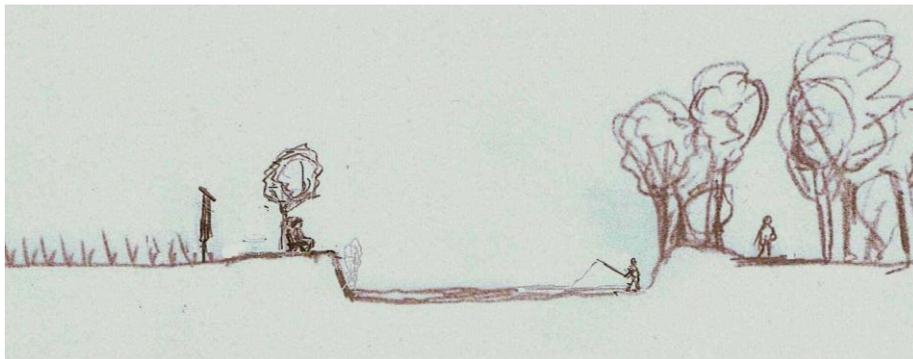


Débroussaillage des sentiers pêcheurs Herretang RG et Guiers Mort RG (~1200 ml)

Conception et mise en place de panneaux d'information aux points d'accès du sentier et au local d'accueil des Echelles – balisage directionnel depuis le point d'accueil

En option : passerelle sur l'Aigue-Noire et balisage sentier jusqu'au pont Jean Lioud

Sur les secteurs amonts (de St Laurent du Pont à Multibase), possibilité de développer des infrastructures d'accueil sur les hauts de berges : bancs, boucles de promenade et pontons de pêche pour handicapés...



*profil type pour un aménagement dans les secteurs amont*

### Conditions d'exécution :

Complémentarité avec les projets de Voie Verte et le PER des Echelles

Localisation des passerelles à adapter en fonction des projets de renaturation du secteur (recul des digues notamment), afin de ne pas créer de « point dur » supplémentaire (coordination à faire avec les aménagements proposés dans l'étude du lot 3).

**NB :** La découverte du confluent Herretang / Guiers Mort peut offrir une alternative à celle des tourbières de l'Herretang lorsque celles-ci sont trop fréquentées. Cette action ne découle pas d'une demande des collectivités locales mais de l'analyse des usages et des potentialités réalisée dans le cadre de l'étude.

## ENJEUX / OBJECTIFS

### Objectifs visés :

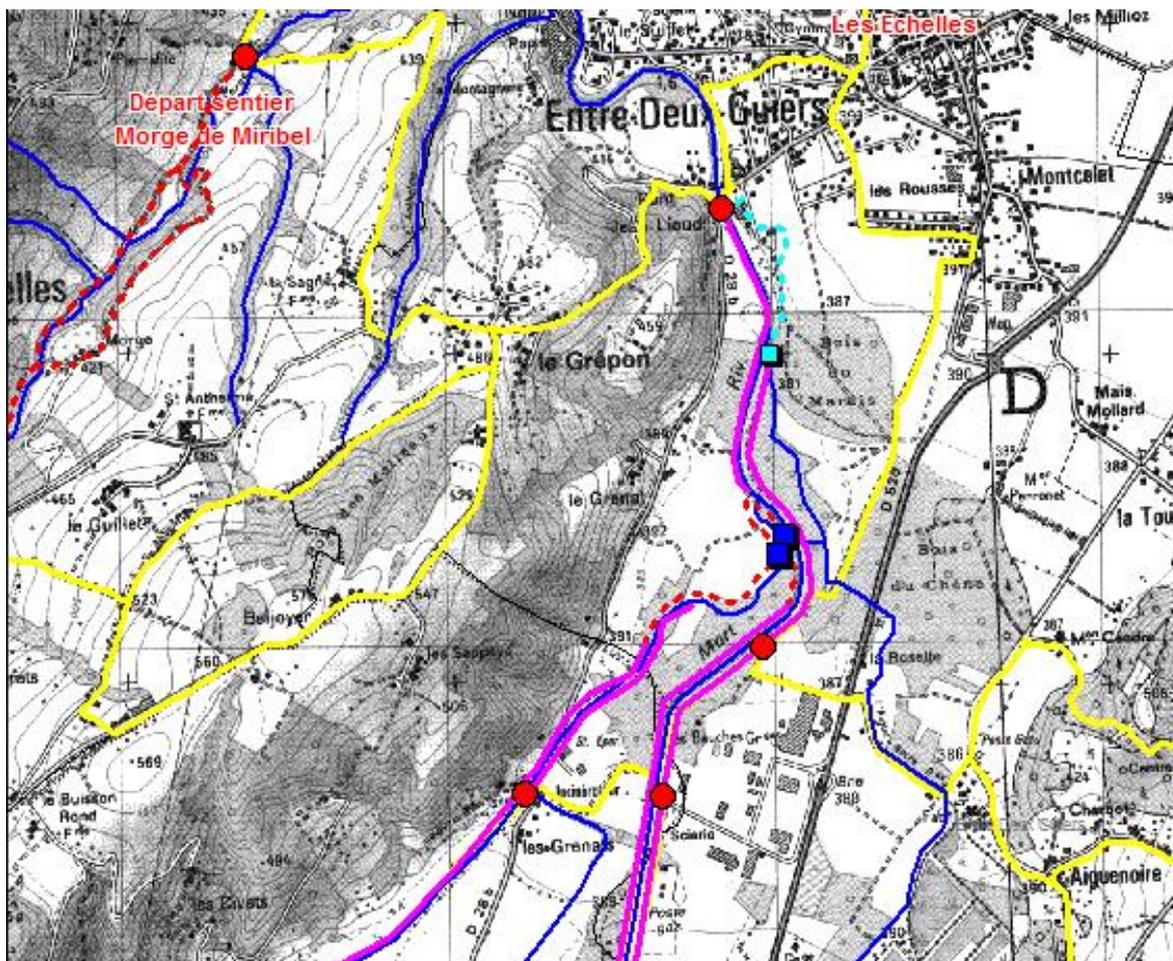
- Faciliter les contacts directs avec les cours d'eau
- Création de 1,2 km de sentier, ouverture de nouvelles boucles

### Indicateurs :

**34** : E – Accessibilité aux cours d'eau et ZH

**35** : R – Amélioration de l'accessibilité

## LOCALISATION



En jaune, le PDIPR    - - - - - tracé possible du sentier    ● porte du sentier (panneau)    ■ passerelle à créer

■ - - - - - option passerelle sur l'Aigue-Noire et liaison jusqu'à Entre Deux Guiers en rive droite

Contrat de bassin Guiers - Aiguebelette

**DETAIL DES OPERATIONS**

N°	Intitulé	Nature de l'opération	Descriptif	Maîtres d'Ouvrages	Période	Coût total € HT	Commentaires
1	Établissement des conventions de passage	animation	Négociation et adaptation du tracé en fonction des accords	CCCG	2016/18	pm	Une partie au moins des berges est propriété de l'AFR
2	Création passerelles	travaux	Passerelle sur Guiers Mort portée ~20 m Passerelle sur Herretang portée ~15 m <i>Option passerelle sur Aigue-Noire portée ~10 m</i>	CCCG		60 000 40 000 20 000	Option
3	Amélioration de sentier pêcheur	travaux	Débroussaillage, sur environ 1 200 ml	CCCG		1 000	
4	Panneaux d'information	travaux	Conception et pose 10 panneaux	CCCG		5 000	
5	Pose mobilier urbain secteur amont	travaux	Pose 5 bancs, poubelles...	CCCG		2 000	

**PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS**

N°	Intitulé	Coût total €HT	Plan de financement										
			AE RM&C		Région RA		CG38		CG73		MO		
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1	Établissement des conventions de passage	pm											
2	Création passerelles	100 000	0		30	30 000	0		0		70	70 000	
3	Amélioration de sentier pêcheur	1 000	0		30	300	0		0		70	700	
4	Panneaux d'information	5 000	0		30	1 500	0		0		70	3 500	
5	Pose mobilier urbain secteur amont	2 000	0		0		0		0		100	2 000	

108 000